



# Association pour la prévention de la contamination de l'air et du sol

## ÉLECTIONS DU CONSEIL 2016-2017

### BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Tout membre en règle, appuyé par trois (3) membres en règle, peut soumettre une candidature pour un poste ou des postes au Conseil. Les candidatures doivent être accompagnées d'une courte biographie.

**NOM DU CANDIDAT :** \_\_\_\_\_

**CANDIDAT AU POSTE DE :** *(cochez une ou plusieurs cases)*

- Président
- 1<sup>er</sup> vice-président
- 2<sup>e</sup> vice-président planification
- Secrétaire
- Trésorier
- Directeur de la région métropolitaine de Montréal (2)
- Directeur de la région de l'Estrie
- Directeur de la région de la Montérégie
- Directeur de la région de la Mauricie/Bois-Francs
- Directeur de la région de l'Est du Québec
- Directeur de la région du Nord du Québec

**SIGNATURE DU CANDIDAT ET DE TROIS (3) MEMBRES APPUYANT SA CANDIDATURE :**

Candidat : \_\_\_\_\_

Appuyé par : \_\_\_\_\_

Appuyé par : \_\_\_\_\_

Appuyé par : \_\_\_\_\_

**Retourner avant le 4 juin 2016 à :**

APCAS - AWMA section Québec  
apcas@apcas.qc.ca

**Note :** Une confirmation de la réception du formulaire sera transmise sur demande.



Montréal, le 25 mai 2016

Cher membre,

L'article 6 de la Constitution et des Règlements de l'APCAS prévoit la tenue d'élections pour les postes au Conseil. Les postes à combler afin de former le Conseil 2016-2017 sont les suivants :

– **Comité exécutif :**

- président;
- vice-président;
- vice-président planification;
- secrétaire;
- trésorier.

– **Directeurs :**

- directeur de la région métropolitaine de Montréal (2 postes);
- directeur de la région de l'Estrie;
- directeur de la région de la Montérégie;
- directeur de la région de la Mauricie/Bois-Francs;
- directeur de la région de l'Est du Québec;
- directeur de la région du Nord du Québec.

La procédure à suivre pour l'élection du Conseil 2016-2017 est la suivante :

- 1. Retourner avant le 4 juin 2016**, le formulaire (ci-joint) de mise en candidature. Tout membre en règle, appuyé par trois membres en règle, peut soumettre une candidature pour un poste ou des postes du Conseil. Les candidatures doivent être accompagnées d'une courte biographie.
- 2.** Un bulletin de vote accompagné de la liste des candidats aux différents postes ainsi que leur biographie sera envoyé par courriel à tous les membres au plus tard le 6 juin 2016. **La date limite de retour des bulletins de vote sera le 8 juin 2016.**
- 3.** Si une seule candidature est soumise à un poste, le candidat proposé sera immédiatement déclaré élu par acclamation.
- 4.** Les résultats du scrutin seront dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le jeudi 9 juin 2016 à l'Hôtel Gouverneur Place Dupuis à 13h00 à Montréal. Le nouveau Conseil entrera en fonction à ce moment.